

DECRET N°2012- 242 DU 13 AOUT 2012

portant nomination de Monsieur **Falilou ABOUBAKAR** en qualité de Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de la Santé.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-004 du 24 janvier 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-396 du 31 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Sur** proposition du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 février 2012 ;

DECRETE :

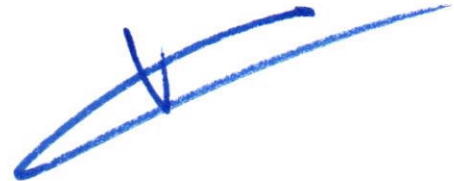
Article 1^{er} : Monsieur **Falilou ABOUBAKAR** est nommé Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre de la Santé.



Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre de la Santé,



Jonas GBIAN



Dorothée Akoko KINDE GAZARD

Ampliations : PR 10 AN 6 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 SGG 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 23 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 – INTERESSE JO 1.-